



CP - BBW

Comité Provincial de Bruxelles et du Brabant Wallon



P.V. DE L'ASSEMBLEE STATUTAIRE PROVINCIALE DU 13 MAI 2022

1. Vérification des mandats et établissement du nombre de votants

Au total des voix, sont possibles : 109 voix administratives et 460 voix sportives.

Comme suite à l'arrêt du BBW329 A.S. Karreveld Etterbeek, le nombre de voix est revu et passe à 108 voix administratives et 457 voix sportives.

55 voix minimum seront nécessaires pour les votes administratifs et 229 voix pour les votes sportifs.

2. Approbation du P.V. de l'Assemblée Générale Sportive de septembre 2021

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Sportive de septembre 2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés, sans remarque.

3. Allocution du président

Jean-Michel souhaite la bienvenue aux clubs et remercie notre hôte le P.P. Witterzée. L'assemblée fait 1 minute de silence à la mémoire des disparus. Jean-Michel souhaite également la bienvenue au club Ry Ternel BBW307, club arrivant de la fédération ouvrière. Il remercie les membres du comité provincial pour le travail accompli durant ces 5 saisons et demande à l'assemblée de renouveler son soutien à ceux-ci. Il est regrettable qu'aucune nouvelle tête ne soit venue se manifester. De nombreux projets sont sur la table aussi bien au niveau de l'AFTT que de la FRBTT. Jean-Michel rappelle qu'il est difficile de faire changer les choses car au niveau supérieur il faut 2/3 des voix pour qu'une proposition soit acceptée.

4. Rapport de la secrétaire

Nathalie nous explique que le COVID est venu perturber l'interclubs et que la mise en place du CST n'a pas « arrangé » les choses. Difficultés pour les clubs mais aussi pour le suivi du contrôle interclubs ; mais que grâce à l'application de la liste « CST » le pire a pu être évité. L'interclubs est arrivé à son terme : NOUS L'AVONS FAIT TOUS ENSEMBLE !.

Malgré l'arrivée de Ry Ternel nous perdons le BBW329 et donc nous aurions espéré augmenter notre capital club d'une unité mais hélas c'est le statut quo (33 clubs).

Dernières nouvelles :

- Pass-Sport < 16 ans : L'AFTT a reçu +/- 500 pass de 30€ - Conditions avoir moins de 16 ans et première affiliation – Premier arrivé premier servi – La réduction « arrivera » automatiquement via l'EP du joueur.
- Collaboration entre l'AFTT et la LHF, les clubs désireux d'intégrer lors de leur tournoi des séries handi en intégration peuvent prendre contact avec Nathalie.

Présidence

Jean-Michel Mureau – avenue Grand' Peine 11
B – 1428 Witterzée
GSM: 0499 / 180.388
email: jm.mureau@gmail.com

F.R.B.T.T. – A.F. – CPBBW



Secrétariat

Nathalie Alexander – rue Audrey Hepburn 10/7
B – 1090 Bruxelles
GSM: 0477 / 35.83.46
email: nath.alexander14@gmail.com

Constat alarmant : le manque de bénévoles qui souhaitent s'investir pour leurs clubs mais aussi pour les autres « tâches » arbitrage, CP, ... Nathalie ne cache pas que même au sein du CP la décision de repartir pour un nouveau mandat de 4 ans a nécessité une réflexion bien plus longue que d'habitude.

5. Rapport du trésorier

Didier nous présente la situation budgétaire arrêtée au 10/05/2022.

Cette saison, le CP a fait un geste envers les joueurs (la saison dernière envers les clubs) toutes les inscriptions aussi bien aux Championnats que pour les compétitions du National ont été gratuites, ce qui représente tout de même un budget de +/- 5000€.

Au niveau des subsides, nous attendons l'accord pour la coupe, cependant nous avons reçu l'accord pour les Championnats. En revanche, notre fournisseur en médailles, vu l'année précédente difficile ne pourra pas honorer son sponsoring. Didier table sur un boni de ±10.000€.

Didier signale qu'à partir de la prochaine saison, les joueurs qui perdent leur qualification ne seront pas réactivés avant la semaine suivante. De même, un joueur en dette en fin de saison verra sa facture majorée de 20%.

P. Semal demande que Didier prépare pour l'assemblée de septembre, un bilan propre à la camionnette de la Province, pour que la transparence des dépenses/ rentrées soit de mise (ce qui a toujours été le cas).

6. Rapport des commissions

Commission des jeunes

Michel explique que l'après COVID est compliqué et qu'actuellement il ne reste plus que 3 jeunes dans la structure. Un stage sera proposé durant les vacances. Une délégation représentera notre province lors des internationaux d'Haselt. Michel regrette que certains clubs ayant des jeunes prometteurs ne veuillent pas collaborer avec la CJ. Les clubs peuvent toujours prendre contact avec Michel s'il y a un jeune prometteur.

- C. Devaux signale qu'il y a 20 ans, ±300 jeunes participaient au critérium et qu'actuellement nous n'en avons plus que 150. Il ne comprend pas pourquoi le BBW s'obstine à participer à des internationaux... Il demande aussi que le CP aide les clubs formateurs. Il est répondu qu'actuellement les jeunes ont beaucoup plus de possibilité qu'il y a 20 ans : les GSM, Netflix, ... et aussi d'autres sports à la mode (Hockey, Padel, ...). Au niveau de l'aide aux clubs la gratuité aux compétitions ainsi que le remboursement partiel des premières affiliations représentent déjà un certain budget. Concernant les internationaux Michel n'est pas d'accord car pour les jeunes il est intéressant de jouer contre d'autres joueurs et de relativiser son niveau et de revenir les pieds sur terre.
- X. Galante demande pourquoi ne pas créer un label « jeunes » ? Le label existe, il faut une structure (entraîneurs) nombre de séances, nombres de jeunes, ...
- Interclubs découverte : Il est demandé de revoir la limite des 20 rencontres au-delà desquelles on ne peut pas participer.

Labellisation

Celle-ci ne sera clôturée qu'au 30/06 – actuellement 11 clubs obtiendront une palette (2 en or, 4 en argent et 5 en bronze) dont 9 clubs avec un label jeunes – 6 clubs avec le label dames.

Une nouvelle labellisation pourrait voir le jour en fonction des demandes de l'ADEPS mais les balises ne sont pas encore connues actuellement.

Présidence

Jean-Michel Mureau – avenue Grand' Peine 11
B – 1428 Witterzée
GSM: 0499 / 180.388
email: jm.mureau@gmail.com

F.R.B.T.T. – A.F. – CPBBW



Secrétariat

Nathalie Alexander – rue Audrey Hepburn 10/7
B – 1090 Bruxelles
GSM: 0477 / 35.83.46
email: nath.alexander14@gmail.com

Classement

Première année du classement numérique, celui-ci doit donc encore faire « sa maladie ». Un bilan est prévu avec les différents responsables des autres provinces afin d'encore améliorer le système.

- C. Devaux : Certains classements sont erronés surtout pour les jeunes qui sont en pleine progression et donc qui ne peuvent pas glaner assez points. Et cependant, des anciens qui jouent depuis de nombreuses années dans la même division se voient attribuer un sur-classement. Il est répondu que rien n'interdit aux joueurs de porter réclamation.
- P.P. Van Laere souligne que les inactifs ont fortement influencé les classements. R : Cette anomalie a été rectifiée.
- G. Wauthoz : Au moins tu joues, au plus facile tu gardes ton classement, par contre au plus tu joues au plus tu t'exposes et au plus tu risques de perdre ton classement. Ne faudrait-il pas mettre des balises pour améliorer cela...

Pour rappel avec 15% de victoires un NC passe E6 – Il faut avoir disputé au moins 10 rencontres pour avoir un classement...

Calendrier

Comme chaque saison, Sacha fera parvenir aux clubs le fichier Excel pour l'inscription des équipes (date butoir 15/06). Vu les nouvelles dates des congés scolaires et afin de maintenir le lien avec le calendrier Nat/Reg, il faudra jouer au moins 1 WE sur les 3 pendant les périodes de vacances de Toussaint et de Carnaval.

Commission d'arbitrage

Didier remercie l'ensemble du corps arbitral pour le travail souvent ingrat et peu reconnu. 170 prestations ont été faites avec seulement 13 arbitres... 4 nouveaux arbitres (peut-être 5) viendront renforcer le pool. Didier soulève que de plus en plus, il y a un conflit entre les tournois de clubs et les organisations régionales/ nationales et que donc les arbitres ne savent pas se dédoubler.

Vétérans

Philippe signale que BBW participera à la triangulaire Liège/VTTL/BBW le dimanche 22/5. A souligner, les très belles performances de nos aînées et vétérans aux championnats de Belgique avec plusieurs médailles des 3 couleurs.

7. Interpellations

Propositions du Club du ROYAL 1865

1. ALIGNEMENT DE « Fantôme » (walk over)

Modification des articles principaux en rouge :

C.22.13 Le premier joueur d'une équipe ne peut avoir un indice de référence plus petit que celui du **troisième joueur ayant effectivement participé à la rencontre de l'équipe supérieure**. Le joueur effectif est celui qui a joué un point.

C.22.14 Chaque équipe dans laquelle **ont été alignés un ou plusieurs joueurs avec un indice de référence plus petit que celui du troisième joueur ayant effectivement participé à la rencontre, d'une équipe supérieure, perd la rencontre par le score maximum de défaite (C.37.1)**. Le joueur effectif est celui qui a joué un point.

Présidence

Jean-Michel Mureau – avenue Grand' Peine 11
B – 1428 Witterzée
GSM: 0499 / 180.388
email: jm.mureau@gmail.com

F.R.B.T.T. – A.F. – CPBBW



Secrétariat

Nathalie Alexander – rue Audrey Hepburn 10/7
B – 1090 Bruxelles
GSM: 0477 / 35.83.46
email: nath.alexander14@gmail.com

Selon l'argumentation du club et du CP Luxembourgeois à l'origine de l'introduction de cette modification, le but de ce changement est d'éviter les "combinazione" qui permettraient de renforcer certaines équipes par l'introduction de fantômes dans d'autres équipes.

Le Royal 1865 regrette cet état d'esprit et regrette encore plus l'introduction de cette nouvelle règle sans consultation des clubs car notre utilisation des WO-fantômes relève d'un effort souvent désespéré pour éviter amendes et forfaits plutôt que de renforcer des équipes en contradiction des règles élémentaires du fair-play. Et cela n'empêchera pas non plus les clubs tentés par une combinazione de déclarer une équipe ftt pour renforcer l'équipe inférieure.

De plus, cette règle va pénaliser les petits et moyens clubs qui essayent de faire plaisir à leurs joueurs en inscrivant un maximum d'entre eux dans une équipe et se retrouvent dès lors régulièrement à court de "munitions" certains jours (samedis par ex) ou en cas de surabondance de maladies, blessures etc ...

Enfin, l'obligation de "faire glisser" à tout prix, des joueurs "vers le haut" entraînera une perte de convivialité vu l'instabilité croissante des équipes OU la multiplication des forfaits au niveau des équipes supérieures. Nous craignons dès lors un désintérêt encore plus grand des joueurs envers la compétition IC alors qu'il devient de plus en plus difficile de compter sur leur motivation tout au long de la saison sportive.

Dans ces conditions, le Royal 1865 retirerait entre deux et six équipes de l'IC BBW 2023-2024

VOTE 1A : Annulation ou suspension d'un an de cette mesure par le Conseil National, le temps de consulter les clubs.

Vote sur la proposition 1A, voix « sportives » uniquement

POUR	CONTRE
Pas de vote	

Si la proposition 1A ne passe pas le ROYAL 1865 propose l'alternative suivante :

VOTE 1B : Autoriser les équipes à 2 ffts par demi-saison soit 4 au total avant le FFG Diviser par deux les amendes pour fft d'une équipe et ne plus compter les frais de déplacement mais augmentation des amendes WO à 10 €

Vote sur la proposition 1B, voix « sportives » uniquement

POUR	CONTRE
Pas de vote	

Après les explications du CP venant éclairer la modification du règlement et ses conséquences, l'assemblée décide de ne pas voter sur les interpellations 1A et 2B

Présidence

Jean-Michel Mureau – avenue Grand' Peine 11
B – 1428 Witterzée
GSM: 0499 / 180.388
email: jm.mureau@gmail.com

F.R.B.T.T. – A.F. – CPBBW



Secrétariat

Nathalie Alexander – rue Audrey Hepburn 10/7
B – 1090 Bruxelles
GSM: 0477 / 35.83.46
email: nath.alexander14@gmail.com

Proposition du CPBBW

2. AFFILIATION DES DAMES (NOUVELLES AFFILIATIONS/ANCIENNES QUI REPRENENT LA COMPETITION)

Lors de la table ronde d'il y a quelques semaines, un consensus est intervenu afin d'essayer de redynamiser l'interclubs dames. Toutes nouvelles affiliées (NC) ou toutes anciennes joueuses qui reprendraient la compétition après un arrêt DEVRONT OBLIGATOIREMENT JOUER EN DAMES pour pouvoir jouer en messieurs la même semaine. Si la proposition passe, le système de dérogation actuellement mis en place au BBW serait annulé.

Vote sur la proposition 2, voix « sportives Dames » uniquement

POUR	CONTRE
16	7

La proposition est donc validée et sera mise en œuvre pour la saison prochaine, le système de dérogation passe à la trappe.

8. Elections statutaires

8.1. Membres du CP

Etaient sortants et rééligibles :

Nathalie Alexander, Michel Bossut, Philippe Heraly, Jean-Michel Mureau, Sacha Paulis et Didier Tourneur

Résultat du vote (voix administratives) sur 108 voix possibles :

NOMS - PRENOMS	OUI	NON	BLANC
ALEXANDER NATHALIE	103	0	5
BOSSUT MICHEL	101	2	5
HERALY PHILIPPE	103	0	5
MUREAU JEAN-MICHEL	102	1	5
PAULIS SACHA	103	0	5
DIDIER TOURNEUR	92	11	5

Suite à ce vote, les personnes ci-dessus sont élues pour un mandat de quatre ans

8.2. Membres de l'AG de l'A.F.

Etaient sortants et rééligibles :

Nathalie Alexander, Philippe Heraly, Jean-Michel Mureau et Sacha Paulis

Ne se représente pas : Michel Bossut

Nouvelle candidate : Martine Wuyts

Présidence

Jean-Michel Mureau – avenue Grand' Peine 11
B – 1428 Witterzée
GSM: 0499 / 180.388
email: jm.mureau@gmail.com

F.R.B.T.T. – A.F. – CPBBW



Secrétariat

Nathalie Alexander – rue Audrey Hepburn 10/7
B – 1090 Bruxelles
GSM: 0477 / 35.83.46
email: nath.alexander14@gmail.com

Résultat du vote (voix administratives) sur 108 voix possibles :

NOMS - PRENOMS	OUI	NON	BLANC
ALEXANDER NATHALIE	104	0	4
HERALY PHILIPPE	104	0	4
MUREAU JEAN MICHEL	103	1	4
PAULIS SACHA	104	0	4
WUYTS MARTINE	97	7	4

9. Propositions éventuelles de modifications aux statuts et R.O.I. de l'Aile Francophone

Néant

10. Débats éventuels

- Confirmation que les balles XUSHAOFA ne sont plus autorisées à partir du 01/07/2022.
- Encodage en ligne : signature électronique – En cours
- Rappel pour les joueurs en dette : Si le club peut prouver la dette du joueur et que celui-ci demande son transfert, le transfert sera en suspens jusqu'au moment de l'apurement de la dette.

11. Clôture par le président

Le président clôture la séance en souhaitant à chacun d'excellentes vacances et nous invite à prendre le verre de l'amitié.

RDV à l'A.G. Sportive du 9 septembre 2022.

Nathalie ALEXANDER
Secrétaire provinciale

Précisions complémentaires demandées par X. Galante du BBW205 :

Au point 10 (et non au point 6) : j'ai demandé s'il existait un label "entraînement" (et non un label jeune), et j'ai demandé si le CP voyait un intérêt à officialiser un label "entraînement", puisque TTZB dispense deux séances d'entraînements hebdomadaires sur 7 tables depuis 2010.

R : La labellisation est du ressort de l'AFTT et pas du BBW. Les entraînements sont bien repris dans la labellisation et procure au club 1 point par séance d'entraînement. Donc ici dans le cas du TT Zenith cela ferait 2 points qui rentrent dans le total général de la labellisation et aussi pour le label jeunes, pour autant que les séances d'entraînement soient dispensées par un entraîneur breveté.

-Au point 10 : j'ai demandé qu'il soit préférable que le nombre de joueurs qualifiés pour les barrages soit identique quel que soit l'effectif malléable ou non des petits et grands clubs, et ce concernant les 5è et 6è joueurs à égalité de sélections qui augmentent (et donc déséquilibrent) les possibilités de renfort, même avec l'alignement d'un 5è ou 6è joueur à la fois.

R : Sur quelle base définir quel joueur est autorisé parmi les 6, via quel critère on éliminerait les joueurs excédentaires alors qu'ils sont également 5èmes ou 6èmes, à égalité ?

Présidence

Jean-Michel Mureau – avenue Grand' Peine 11
B – 1428 Witterzée
GSM: 0499 / 180.388
email: jm.mureau@gmail.com

F.R.B.T.T. – A.F. – CPBBW



Secrétariat

Nathalie Alexander – rue Audrey Hepburn 10/7
B – 1090 Bruxelles
GSM: 0477 / 35.83.46
email: nath.alexander14@gmail.com

- Au point 7, 9, ou 10 : j'ai précisé qu'il était absurde et inefficace d'exclure d'un vote démocratique, les clubs qui n'ont pas (encore) inscrit une équipe Dame dans le championnat Dame (et le même éventuel dysfonctionnement concernant un vote démocratique concernant le championnat Messieurs).

R : Lors de L'AG il a été répondu que nous suivons les règlements (R.O.I. Administratif point A.6.2.3.2).

Présidence

Jean-Michel Mureau – avenue Grand' Peine 11
B – 1428 Witterzée
GSM: 0499 / 180.388
email: jm.mureau@gmail.com

F.R.B.T.T. – A.F. – CPBBW



Secrétariat

Nathalie Alexander – rue Audrey Hepburn 10/7
B – 1090 Bruxelles
GSM: 0477 / 35.83.46
email: nath.alexander14@gmail.com